

Date :

28/10/09
28/01/10
29/04/10
22/07/10
01/10/10

Horaires :

9h00 – 17h30

Lieu :

Cité de l'Espace

Prix :

285 euros H.T.

**Nombre de
stagiaires :**

15 personnes
maxi

Objectif :

- Comprendre comment et pourquoi mettre en place un Agenda 21.
- Comment définir les objectifs et les moyens de mise en œuvre du développement durable en concertation avec l'ensemble des acteurs socio-économiques.

Pour qui ?

- Elus (Conseil municipal, communautés de communes...)
 - *Pas de pré-requis particulier*

Comment ?

- Une journée de formation alliant présentation interactive et cas concrets.

Programme

Le succès de la démarche Agenda 21 repose sur la mobilisation des acteurs, du diagnostic à l'élaboration du plan d'actions et à la mise en œuvre d'initiatives très concrètes.

- Fondements et Historique de l'Agenda 21
- Contexte réglementaire, Grenelle et Europe
- Méthode de pilotage : concertation et partenariats
- Outils et bonnes pratiques : comment les choisir et les adapter.
- Le Plan climat, élément moteur de l'économie d'un Agenda 21